

> Les utilisateurs des services postaux appellent à repenser la Poste

Par Philippe Bodson*

La Free and Fair Post Initiative (FFPI), initiative européenne qui représente plus de 7,1 millions de sociétés utilisatrices des services postaux en Europe, considère que le nouveau cadre réglementaire que s'apprête à mettre en place l'Union européenne (UE) dans le secteur postal ne répond pas aux défis auxquels sont confrontés les opérateurs postaux, ni aux attentes des utilisateurs de la Poste.

Dans quelques semaines, une nouvelle Directive postale devrait être adoptée. Elle prévoit une ouverture très limitée du marché : 25% en 2006. Une telle ouverture n'incitera pas les sociétés à investir dans le secteur postal car la part de marché disponible reste minimale et la concurrence des grands monopoles postaux, bien implantés, féroce. La FFPI aurait souhaité qu'une date finale pour une ouverture totale à la concurrence soit arrêtée car elle aurait permis d'inciter les monopoles postaux à améliorer la qualité de leurs services et à baisser le prix des timbres en créant une dynamique positive dans ce secteur.

Lors de plusieurs études récentes, la FFPI a mis en évidence les effets négatifs du manque de concurrence dans le secteur postal sur les utilisateurs des services postaux. Ceci se traduit de plusieurs manières : prix des timbres exagérément élevé, qualité du service qui laisse beaucoup à désirer, coût pour les consommateurs du non-respect des règles de concurrence par les monopoles postaux.

La FFPI a publié en décembre 2001 une enquête qui démontre que les Européens ne sont pas égaux devant le prix du timbre et cela sans justification. Les prix les plus élevés ne sont pas fondés sur des éléments structurels comme la densité de population ou une meilleure qualité du service. Ainsi, pour une lettre de 20 grammes, le consommateur français paiera 0,46 euros alors que pour la même lettre le

consommateur paiera 0,24 euros en Espagne, 0,41 euros en Italie, 0,56 euros en Allemagne et 0,61 euros en Finlande. Avec 155 milliards d'envois postaux dans l'UE chaque année, qui représentent un chiffre d'affaires de 80 milliards d'euros, les cents additionnels payés par les utilisateurs constituent une fortune.

La FFPI s'interroge sur le lien qui peut exister entre ces prix élevés non justifiés en terme de qualité et un double phénomène : la multiplication des acquisitions par les monopoles postaux de sociétés et d'autres secteurs ouverts à la concurrence et l'accroissement spectaculaire du nombre de plaintes déposées devant les autorités de la concurrence contre ces mêmes monopoles.

Depuis quelques années, les plus grands opérateurs postaux européens sont suspectés d'utiliser de plus en plus les profits qu'ils retirent de leur monopole pour devenir plus riches et plus forts sur le marché postal européen et, *de facto*, pour dominer sans partage ce secteur aux dépens des petits opérateurs. Ceci se traduit en pratique par des attitudes anticoncurrentielles qui pénalisent les consommateurs doublement. Non seulement, ils paient trop cher leurs timbres et les autres services, mais les consommateurs financent l'expansion des Postes dans des secteurs annexes, limitant ainsi la concurrence dans ces secteurs.

Par ailleurs, les plaintes déposées pour non-respect des règles de concurrence se multiplient au sein de l'UE. La FFPI a ainsi relevé plus de 25 cas qui sont actuellement à l'examen des services de la Commission européenne ou des autorités nationales de la concurrence. Ces cas recouvrent à la fois des abus de position dominante et des aides d'Etat illégales. La Commission européenne a récemment défini quelques grands principes dans ce secteur. Elle a notamment interdit les subventions croisées qui mettent à mal la concurrence, certains rabais de fidélité et d'autres pratiques illicites. La Commission européenne a également obligé à mettre en place une séparation physique et économique entre les services de transport de colis dans le cadre du monopole de ceux qui sont pleinement en concurrence. Toutefois, très nombreuses sont encore les décisions attendues, en particulier en matière d'aide d'Etat où deux cas concernant la France et l'Allemagne sont toujours en cours après respectivement plus de 10 et de 7 ans de procédure.

Dans ce contexte, la FFPI se félicite des propositions du régulateur britannique qui, pour mettre fin à ce cercle vicieux, vient de recommander l'ouverture totale du marché postal à la concurrence, soutenu en cela par Postwatch, l'organisation qui représente les consommateurs britanniques, qui considère que la concurrence est la meilleure façon de protéger les utilisateurs des services postaux.

Ce faisant, le régulateur britannique marche sur les traces de la Suède, premier pays européen à avoir libéralisé son marché postal. Les partisans du monopole

Prix des timbres pour les lettres d'un poids maximum de 20g

Pays	Densité de la population par kilomètre carré	Prix du timbre dans l'UE en euros
Allemagne	230	0,56
Autriche	98	0,51
Belgique	334	0,42
Danemark	129	0,50
Espagne	78	0,24
Finlande	15	0,61
France	106	0,46
Grèce	80	0,38
Irlande	52	0,38
Italie	191	0,41
Luxembourg	151	0,45
Pays-Bas	375	0,39
Portugal	107	0,28
Royaume-Uni	240	0,31
Suède	20	0,43

Source : FFPI

ont systématiquement diabolisé le modèle suédois au cours des dernières années en essayant de démontrer que la libéralisation complète du marché postal dans ce pays se faisait au détriment des utilisateurs. Or, il n'en est rien. Au contraire, la poste suédoise a développé une autre méthode de distribution du courrier qui est beaucoup plus en adéquation avec notre nouveau mode de vie qui demande des services postaux qui combinent rapidité, régularité, disponibilité, efficacité et rentabilité. Elle passe par exemple par la distribution du courrier et des colis dans des stations service ou des magasins au niveau local. Ceci permet notamment à de petits magasins de survivre, surtout dans des zones rurales peu peuplées. Preuve de la réussite suédoise : la Suède est le seul pays européen qui prépare actuellement l'ouverture de 5000 nouveaux centres postaux qui seront ouverts 7 jours sur 7. De plus, l'augmentation du prix du timbre en Suède s'explique par l'application de la TVA (25%) décidé par l'Etat

après la libéralisation et n'a rien à voir avec cette dernière, contrairement à ce que voudraient faire croire certains.

L'expérience suédoise montre donc qu'il est possible de maintenir un service universel efficace dans un marché concurrentiel. D'ailleurs, ceci se vérifie chaque jour en France dans le secteur de la distribution d'eau par exemple.

Il faut donc repenser la Poste en mettant au cœur de la réflexion les utilisateurs des services postaux. A défaut, les utilisateurs délaisseront de plus en plus rapidement ce moyen de communication au profit d'autres vecteurs. Toutefois, la modernisation de la Poste ne se fera que dans le cadre d'une ouverture à la concurrence. Sans dynamique compétitive, l'évolution du secteur postal ne sera bonne ni pour l'emploi, ni pour le service universel, ni pour les utilisateurs.

***Président de la Free and Fair Post Initiative**